Répertoire pour l'orientation d'une personne suicidaire

(18-64 ans) *mise à jour : février 2023*

- à destination des professionnels -

Province de Liège

Un pass dans l'impasse
Centre de référence de prévention du suicide
182, chaussée de Waterloo – 5002 Saint-Servais
Tél. : 081/777.878 – www.un-pass.be

Avant-propos

Dans le cadre de la mission de concertation transrégionale et transectorielle, le Centre de référence de prévention du suicide d'Un pass dans l'impasse a convié plusieurs prestataires à prendre part à une réflexion sur l'offre de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante en Wallonie.

Lors de ces rencontres, une liste d'éléments qui déterminent l'orientation de la personne en détresse au sein du réseau a été élaborée. Ces éléments sont repris sous forme d'items au sein d'un tableau récapitulatif de l'offre de prise en charge. Le tableau permet de visualiser et sélectionner différents services en fonction des modalités de prise en charge souhaitées.

Les structures ayant pris part à ce projet sont des services spécifiques concernant la thématique du suicide ainsi que des services généralistes qui sont susceptibles de prendre en charge une personne suicidaire ou suicidante. Les informations détaillées sont compilées dans une fiche d'identité. Une abréviation est attribuée à chaque structure afin de la placer dans le tableau de l'offre de prise en charge. Chacune de ces abréviations renvoie à la fiche d'identité complète du service en question.

Pour signaler une modification des données, l'équipe est disponible par téléphone au 081/77.78.78 ou par courriel à l'adresse reference.suicide@un-pass.be.

Le lexique précise les termes utilisés pour rendre compte de l'offre de soins. Certains critères, néanmoins essentiels, ne sont pas visibles dans ce tableau tels que l'expérience, la connaissance et les collaborations antérieures entre les professionnels.

La diffusion de ces données ne nourrit nullement l'ambition de définir quelle orientation est la plus judicieuse parmi les structures existantes. Il est aussi important de préciser que la mission du Centre de référence de prévention du suicide n'est en aucun cas d'évaluer le travail fourni par les structures.

L'équipe du Centre de référence de prévention du suicide remercie tous les professionnels qui ont collaboré à l'élaboration de ce document.

Table des matières

Avant-propos 2

L'offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic 5

TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES SUSCEPTIBLES DE PRENDRE EN CHARGE UNE PERSONNE (18-64 ANS) SUICIDAIRE OU SUICIDANTE 6

FICHES D'IDENTITE DES STRUCTURES SUSCEPTIBLES DE PRENDRE EN CHARGE UNE PERSONNE (18-64 ANS) SUICIDAIRE OU SUICIDANTE 7

1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS) 8
   - 1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1) 8
2. Service de santé mentale (SSM) 10
   - 2.1. Service de santé mentale « Alfa » (SSM1) 10
   - 2.2. Centre de guidance « Léon Halkein » (SSM2) 11
   - 2.3. Centre de santé mentale « Enfants-Parents » (SSM3) 12
   - 2.4. Service de santé mentale « CLIPS » (SSM4) 13
   - 2.5. Club André Baillon (SSM5) 14
   - 2.6. Club André Baillon 2 (SSM6) 15
   - 2.7. Club thérapeutique de Stavelot (SSM7) 16
   - 2.8. Service de santé mentale de Comblain-au-Pont (SSM8) 17
   - 2.9. Service de santé mentale d'Eupen (SSM9) 18
   - 2.10. Service de santé mentale de Flémalle (SSM10) 19
   - 2.11. Service de santé mentale « Accolade » (SSM11) 20
   - 2.12. Service de santé mentale de Hannut (SSM12) 21
   - 2.13. Service de santé mentale de Herstal - Centre de Santé Mentale Enfants-Adolescents-Adultes (SSM13) 23
   - 2.14. Service de santé mentale de Huy – L'Accueil (SSM14) 25
   - 2.15. Service de santé mentale de Jemeppe-sur-Meuse (SSM15) 26
   - 2.16. Service de santé mentale de Jupille-sur-Meuse (SSM16) 27
   - 2.17. Service de santé mentale « L'espoir » (SSM17) 28
   - 2.18. Service de santé mentale de Montegnée « Le Taquet » (SSM18) 29
   - 2.19. Service de santé mentale de Nandrin (SSM19) 30
   - 2.20. Service de santé mentale de Ougrée (SSM20) 31
   - 2.21. Service de santé mentale de Oupeye « La Source » (SSM21) 32
   - 2.22. Service de santé mentale « Psycho J » (SSM22) 33
   - 2.23. Service de santé mentale de Saint-Vith (SSM23) 34
   - 2.24. Service de santé mentale de Seraing (SSM24) 35
   - 2.25. Service de santé mentale SIAJEF (SSM25) 36
   - 2.26. Service de santé mentale de Soumagne (SSM26) 37
   - 2.27. Service de santé mentale « SYGMA » (SSM27) 38
   - 2.28. Service de santé mentale « Tabane/Club André Baillon » (SSM28) 39
   - 2.29. Service de santé mentale de Verviers (SSM29) 40
   - 2.30. Service de Santé Mentale de Visé « Le Méridien » (SSM30) 41
   - 2.31. Service de santé mentale de Waremme (SSM31) 42
3. Hôpital général (HG) 43
   - 3.1. Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (HG1) 43
   - 3.2. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Château Rouge (HG2) 44
   - 3.3. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Citadelle (HG3) 45
   - 3.4. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Sainte-Rosalie (HG4) 47
   - 3.5. Centre Hospitalier Régional de Huy (HG5) 48
   - 3.6. Centre Hospitalier Régional de Verviers East Belgium (HG6) 49
   - 3.7. Centre Hospitalier Universitaire de Liège (HG7) 50
   - 3.8. Clinique André Renard (HG8) 51
   - 3.9. Clinique de l'Espérance – CHC (HG9) 52
   - 3.10. Clinique Notre-Dame de Hermalle - CHC (HG10) 53
   - 3.11. Clinique Notre-Dame de Waremme – CHC (HG11) 54

3.12. Clinique Reine Astrid (HG12) ... 55
3.13. Clinique Sainte-Elisabeth – CHC (HG13) ... 56
3.14. Clinique Saint-Joseph - CHC (HG14) ... 57
3.15. Clinique Saint-Vincent – CHC (HG15) ... 58
4. Hôpital psychiatrique ... 59
4.1. Centre Hospitalier Spécialisé "L'Accueil" (HP1) ... 59
4.2. Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges (HP2) ... 61
4.3. Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens (HP3) ... 63
4.4. Hôpital de Jour Universitaire "La Clé" (HP4) ... 64
4.5. ISoSL « Petit Bourgogne » (HP5) ... 65
5. Médecin généraliste (M) ... 66
5.1. Médecin généraliste (M1) ... 66
6. Equipes mobiles (EM) ... 68
6.1. Equipe mobile d'accompagnement de crise en milieu de vie – Psy 107 (EM1) ... 68
6.2. Equipe de traitement ambulatoire de crise - ETAC (EM2) ... 70
6.3. INUK (EM3) ... 71
7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD) ... 72
7.1. SPAD CONCERTO (SPAD1) ... 72
7.2. SPADI (SPAD2) ... 73
8. Centre de planning familial (PF) ... 75
8.1. Planning Familial (PF1) ... 75
9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV) ... 78
9.1. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Ans/Saint-Nicolas (SAPV1) ... 78
9.2. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Awans et Grâce-Hollogne (SAPV2) ... 79
9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police "Basse Meuse" (SAPV3) ... 80
9.4. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Beyne-Fléron-Soumagne (SAPV4) ... 81
9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police du Condroz (SAPV5) ... 82
9.6. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Eifel (SAPV6) ... 83
9.7. Service d'assistance policière aux victimes des Fagnes (SAPV7) ... 84
9.8. Service d'assistance policière aux victimes de Flémalle (SAPV8) ... 85
9.9. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Herstal (SAPV9) ... 86
9.10. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Hesbaye (SAPV10) ... 87
9.11. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Hesbaye Ouest (SAPV11) ... 88
9.12. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Huy (SAPV12) ... 89
9.13. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Liège (SAPV13) ... 90
9.14. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police Meuse - Hesbaye (SAPV14) 91
9.15. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police Pays De Herve (SAPV15) ... 92
9.16. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de Police Secova (SAPV16) ... 93
9.17. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Seraing-Neupré (SAPV17) ... 94
9.18. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de Police de Stavelot-Malmedy (SAPV18) ... 95
9.19. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Vesdre (SAPV19) ... 96
9.20. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Weser-Göhl (SAPV20) ... 97
10. Service jeunesse (SJ) ... 98
10.1. Openado (SJ1) ... 98
11. Association d'usagers (AU) ... 100
11.1. Psytoyens (AU1) ... 100
12. Associations des familles (AF) ... 101
12.1. Similes (AF1) ... 101
13. Ligne d'écoute ... 103
13.1. Ligne d'écoute 107 ... 103
13.2. Ligne d'écoute du centre de prévention du suicide ... 104

Lexique ... 105

L’offre de prise en charge pour une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante en un clic

Le tableau représente l’offre de prise en charge en province de Liège en fonction de critères tels que :

- le délai entre la demande et la prise en charge (immédiat via un service de garde 24h/24 et 7j/7, dans les 72 heures ou au-delà de 72 heures, voire programmée) ;
- le mode de prise en charge (ambulatoire, résidentiel ou mobile et/ou à domicile) ;
- le type de prise en charge (psycho-sociale, psychologique, sociale, en médecine générale, psychiatrique, en urgences générales ou psychiatriques, en hospitalisation de jour).

Une abréviation et un numéro sont attribués à chaque service en fonction du type de structure. Le lien renvoie à la fiche d’identité correspondante.

Les items repris dans ce tableau et dans les fiches d’identité sont définis dans le lexique.

Tableau récapitulatif des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante[1]

Mode	Type	🕐	🕐🕐	🕐🕐🕐
Ambulatoire	Psycho-sociale	SAPV	AF	SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM10/SSM30/PF
	Psychologique		CPS1/HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM16/SSM17/SSM18SSM19/SSM20/SSM21/SSM22/SSM23/SSM24//SSM25/SSM26/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/HG2/HG3/HG4/HG5/HG8/HG9/HG10/HG11/HG13/HG14/HG15/HP4/HP5/PF
	Sociale		CPS1/HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM6/SSM7/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM16/SSM17/SSM18/SSM19/SSM20/SSM21/SSM22/SSM23/SSM24/SSM25/SSM26/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/PF
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique	HG7	HP2	SSM1/SSM2/SSM3/SSM4/SSM5/SSM8/SSM9/SSM10/SSM11/SSM12/SSM13/SSM14/SSM15/SSM17/SSM18/SSM19/SSM20/SSM22/SSM24/SSM25/SSM27/SSM28/SSM29/SSM30/SSM31/SSM32/SSM33/HG1/HG2/HG3/HG4/HG5/HG6/HG8/HG9/HG10/HG11HG13/HG14/HG15/HP1/HP4/HP5
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	SAPV		
	Psychologique		EM1/EM2	SSM2/SSM22/SSM27/SSM32/EM3/SPAD1/SPAD2
	Sociale		EM1	SSM2/SSM20/SSM22/SSM27/SSM32/EM3/SPAD1/SPAD2
	Médecine générale	M		
	Psychiatrique		EM1/EM2	SSM2/SSM22/SSM27/SSM32/SPAD2
Résidentiel	Psychiatrique	HG6/HG7		HG2/HG3/HG4/HG5/HG15/HP1/HP2/HP3/HP4/HP5
	Psychologique	HG1	HG12	HP4
	Psychiatrie de liaison	HG2/HG3/HG4/HG5/HG7/HG8/HG9/HG10/HG11/HG13/HG14		
	Urgences générales	HG1/HG5/HG6/HG8/HG9/HG10/ HG11/ HG12/HG13/HG14/HG15		
	Urgences psychiatriques	HG3/HG7		
	Hospitalisation de jour			HP1/HP2/HP3/HP4/HP5
Téléphonique (écoute active)			EM1/SPAD2/AU/AF	

[1] **Légende**
Délais entre la demande et la prise en charge : 🕐 = Immédiat (service de garde 24h/24 et 7j/7) | 🕐🕐 = < 72 h | 🕐🕐🕐 = > 72h et/ou programmée
CPS = Centre spécifique dédié à la prévention du suicide | **SSM** = Service de santé mentale | **HG** = Hôpital général | **HP** = Hôpital psychiatrique | **M** = Médecin généraliste | **EM** = Equipe mobile | **SPAD** = Soins psychiatrique à domicile | **PF** = Planning familial | **SAPV** = Service d'assistance policière aux victimes | **AU** = Association d'usagers | **AF**= Association des familles

Fiches d'identité des structures susceptibles de prendre en charge une personne (18-64 ans) suicidaire ou suicidante

Les informations détaillées des structures reprises dans le tableau récapitulatif sont compilées dans des fiches d'identité. Elles sont classées selon le type de structures :

- Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (**CPS**) ;
- Service de santé mentale (**SSM**) ;
- Hôpital général (**HG**) ;
- Hôpital psychiatrique (**HP**) ;
- Médecin généraliste (**M**) ;
- Equipe mobile (**EM**) ;
- Soins psychiatrique à domicile (**SPAD**) ;
- Planning familial (**PF**) ;
- Service d'assistance policière aux victimes (**SAPV**) ;
- Association d'usagers (**AU**) ;
- Association des familles (**AF**).

1. Centre spécifique dédié à la prévention du suicide (CPS)

1.1. ASBL Un pass dans l'impasse – réseau Solidaris - Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPS1)

Coordonnées

Adresse : Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 SAINT-SERVAIS
N° de téléphone : 081/777.150 (un seul numéro en Wallonie)
N° de fax : 081/777.159
E-mail : prevention.suicide@un-pass.be
Site Internet : www.un-pass.be

Directeur / Responsable

Nom : THIRION Thomas
Fonction : Administrateur Délégué
N° de téléphone : 081/777.152
N° de GSM : 0495/99.13.38
E-mail : Thomas.Thirion@un-pass.be

Nom : RINGLET Florence
Fonction : Directrice Thérapeutique
N° de téléphone : 081/777.154
N° de GSM : 0495/88.65.78
E-mail : Florence.Ringlet@un-pass.be

Nom : Grégory SCHOUMAKER
Fonction : Coordinateur Opérationnel
N° de téléphone : 081/777.153
N° de GSM : 0474/88.41.07
E-mail : Gregory.Schoumaker@un-pass.be

Personne de contact

Fonction : Secrétariat
N° de téléphone : 081/777.150
E-mail : prevention.suicide@un-pass.be

Missions

- Suivi psychologique de personnes suicidaires et/ou suicidantes
- Consultations sociales
- Accompagnement du deuil après un suicide
- Soutien des proches de personnes suicidaires et/ou suicidantes

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Tarifs /honoraires

- Entretien individuel : 20 €
- Entretien conjugal et familial : 25 €
- Consultation sociale : gratuit

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne âgée suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité : désamorçage de la crise suicidaire	Dans les 72 h	Tout public

2. Service de santé mentale (SSM)

2.1. Service de santé mentale « Alfa » (SSM1)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Madeleine, 17 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/223.09.03
N° de fax : 04/223.56.86
E-mail : contact@centrealfa.be
Site Internet : www.centrealfa.be

Directeur / Responsable

Nom : DUNGELHOEFF Catherine
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique qui concerne les problématiques d'assuétudes.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.2. Centre de guidance « Léon Halkein » (SSM2)

Coordonnées

Adresse : Rue de Sluse, 17- 4600 VISE
N° de téléphone : 04/379.39.36
N° de fax : 04/379.39.36
E-mail : centredeguidance@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr HADOUN Khaled
Fonction : Directeur médical

Nom : MAGIS Jean-Paul
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (possibilité de rendez-vous après 17h)

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.3. Centre de santé mentale « Enfants-Parents » (SSM3)

Coordonnées

Adresse : Rue Lambert Le Bègue, 16 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/223.41.12
N° de fax : 04/221.18.94
E-mail : csmu.liege@csmu.be
Site Internet : https://www.guidesocial.be/csmenfants-parents/

Directeur / Responsable

Nom : CHAPELIER Marc
Fonction : Directeur administratif

Nom : FOURNIER Laurence
Fonction : Directrice thérapeutique - pédopsychiatre

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien
- Neuropsychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.4. Service de santé mentale « CLIPS » (SSM4)

Coordonnées

Adresse : Rue Alex Bouvy, 18 - 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/341.29.66 – 04/341.29.92
N° de fax : 04/341.29.99
E-mail : leclips@skynet.be
Site Internet : www.guidesocial.be/clips

Directeur / Responsable

Nom : Dr GODFROI Michel
Fonction : Directeur médical et Neuropsychiatre

Nom : MARCHICA Teresa
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial.
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique qui concerne les problématiques d'assuétudes.

Jours et heures d'ouverture

- Lundi et jeudi de 8h à 18h
- Mardi et mercredi de 8h30 à 18h
- Vendredi de 8h à 16h

Tarifs /honoraires

- Consultation psychiatrique : VIPO->3€ et Non VIPO->15,50€
- Consultations psychologique et criminologique : 10€
- Consultation sociale : 1€

Types d'intervenant

- Accueillant
- Assistant social
- Criminologue
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 16 ans

2.5. Club André Baillon (SSM5)

Coordonnées

Adresse : Rue des Fontaines Roland, 7-9 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/221.18.50
N° de fax : 04/221.37.18
E-mail : clubandrebaillon.csm@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr KRINGS
Fonction : Directeur médical

Nom : GIGOT Anne-Catherine
Fonction : Directrice administrative

Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

Jours et heures d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 21h30

Types d'intervenant

- Assistant social
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans

2.6. Club André Baillon 2 (SSM6)

Coordonnées

Adresse : Rue Louis Jamme, 29 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/342.97.11
E-mail : clubandrebaillon.sam@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : GIGOT Anne-Catherine
Fonction : Directrice administrative

Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans

2.7. Club thérapeutique de Stavelot (SSM7)

Coordonnées

Adresse : Rue Général Jacques, 6 - 4970 STAVELOT
N° de téléphone : 080/51.12.11
E-mail : club.therapeutique.stavelot@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : FRANKIGNOUL M.
Fonction : Directeur thérapeutique

Nom : GOBIET Pierre
Fonction : Directeur administratif

Missions

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins (art. 540 du code (IMG/pdf/codessm.pdf)).

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, sauf le mercredi

Types d'intervenant

- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Psychologique Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans

2.8. Service de santé mentale de Comblain-au-Pont (SSM8)

Coordonnées

Adresse : Rue d'Aywaille, 22 – 4170 COMBLAIN-AU-PONT
N° de téléphone : 04/369.23.23
N° de fax : 04/369.44.62
E-mail : ssm.comblain@aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : FAMERIE Jean-Claude
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.9. Service de santé mentale d'Eupen (SSM9)

Coordonnées

Adresse : Rue de Verviers, 14 – 4700 EUPEN
N° de téléphone : 087/59.80.59
N° de fax : 087/59.80.60
E-mail : info.eupen@spz.be
Site Internet : www.spz.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr LOHMANN Roland
Fonction : Directeur médical

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Consultation sur rendez-vous
- Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 17h

Tarifs /honoraires

- Usagers habitant en Communauté germanophone (communes d'Amblève, Bullange, Bütgenbach, Burg Reuland, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren, Saint- Vith) -> en fonction des revenus du ménage :

Tarif normal -> 14 €,
Tarifs réduits -> 9,50€ ou 4,50€ (revenus modestes),
Tarif social -> 1,50€ (personnes sans revenus)

- Usagers germanophones habitant les communes voisines de la Communauté germanophone (Baelen, Welkenraedt, Plombières,...) -> 14€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

Commentaire

Consultation en allemand ou en français. Entretiens possibles en anglais, néerlandais, polonais, russe selon les disponibilités du personnel.

2.10. Service de santé mentale de Flémalle (SSM10)

Coordonnées

Adresse : Rue Spinette, 2 – 4400 FLEMALLE
N° de téléphone : 04/235.10.50
E-mail : secretariat.ssm@flemalle.be
Site Internet : www.flemalle.be

Directeur / Responsable

Nom : VERDIN Marie-Blanche
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h (après 17h sur rendez-vous)

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.11. Service de santé mentale « Accolade » (SSM11)

Coordonnées

Adresse : Rue des Bruyères 127-129 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/227.36.41
N° de fax : 04/221.32.59
E-mail : n.dauby@isosl.be
Site Internet : www.isosl.be

Directeur / Responsable

Nom : DAUBY Nicolas
Fonction : Directeur administratif
E-mail : n.dauby@isosl.be

Nom : PRAPIPO Charlotte
Fonction : Psychologue et directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.12. Service de santé mentale de Hannut (SSM12)

Coordonnées

Adresse : Rue Zénobe Gramme, 48 - 4280 HANNUT
N° de téléphone : 019/51.29.66
N° de fax : 019/63.39.76
E-mail : ssm.hannut@aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Luc VANDORMAEL
Fonction : Directeur administratif
N° de téléphone : 019/32.47.92
N° de GSM : 0475/38.12.99
E-mail : l.vandormael@aigs.be

Nom : Secrétariat
N° de téléphone : 019/51.29.66
E-mail : ssm.hannut@aigs.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tarifs /honoraires

- Psychothérapie par psychologue : 11€
- Prestation médicale : pratique du tiers payant
- Accueil par une assistante social : 10€
- Suivi social : 5€
- Logopède – psychomot : 5€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue
- Logopède
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.13. Service de santé mentale de Herstal - Centre de Santé Mentale Enfants-Adolescents-Adultes (SSM13)

Coordonnées

Adresse : Rue Saint-Lambert, 84-86 - 4040 HERSTAL
N° de téléphone : 04/240.04.08
N° de fax : 04/248.48.12
E-mail : ssm.herstal@aigs.be - ssm.epsylon@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr LEX Olivier
Fonction : Directeur thérapeutique

Nom : FERY Véronique
Fonction : Chef de service
E-mail : v.fery@aigs.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé 3 initiatives spécifiques ; une pour les personnes auteurs d'infractions à caractère sexuel AICS (Epsylon) ; une pour les personnes souffrant de problèmes de dépendance (Lieux-dits) ; et une pour les personnes âgées (Paroles d'Aînés).
- Ce SSM est agréé pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h ainsi qu'une permanence téléphonique des assistants sociaux

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : 5€
- Consultation de type « Thérapie de couple et de famille » : 10€

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Criminologue
- Infirmier
- Logopède
- Médecin généraliste
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou	Tout public

	Psychiatrique		programmée	

Commentaires

- Services supplémentaires proposés par le Service de Santé Mentale : « Département personnes âgées : service d'accompagnement pour les personnes âgées souffrant de détérioration mentale, principalement la maladie d'Alzheimer, mission comprenant aussi le soutien aux familles.
- Aide aux toxicomanes : "Les lieux-dits", équipe de santé spécialisée en matière d'assuétudes, propose un accompagnement psychologique, social et thérapeutique.
- Epsilon : équipe de santé spécialisée en matière de traitement d'auteurs d'infraction à caractère sexuel, accueil - diagnostic – traitement (selon le site internet http://www.aliss.be/node/2515).

Condition de prise en charge

Procédure d'entrée : l'assistant social réalise une anamnèse de la personne en demande et en fait part en réunion d'équipe. Un accord est ensuite donné, ou pas, pour la prise en charge. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

2.14. Service de santé mentale de Huy – L'Accueil (SSM14)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Fortune, 6 - 4500 HUY
N° de téléphone : 085/25.42.26
N° de fax : 085/23.69.51
E-mail : csmaccueil@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : PIERRAT Sophie
Fonction : Directeur thérapeutique

Nom : LIESENS Vinciane
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel AICS.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h (consultation sur rendez-vous possible jusque 18h)

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.15. Service de santé mentale de Jemeppe-sur-Meuse (SSM15)

Coordonnées

Adresse : Rue Voie du Promeneur, 13 – 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE
N° de téléphone : 04/231.10.42
E-mail : ssmjemeppe@gmail.com

Directeur / Responsable

Nom : CORLOSQUET Constance
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.16. Service de santé mentale de Jupille-sur-Meuse (SSM16)

Coordonnées

Adresse : Cité André Renard, 15 – 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE
N° de téléphone : 04/365.12.37
E-mail : ssm.jupille@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Orane ABATE
Fonction : Chef de service
E-mail : o.abate@aigs.be

Nom : Dr PAIROUX Fabienne
Fonction : Directrice thérapeutique

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 11€
- Consultation de type « Thérapie systémique » : 11€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : de 5 à 10€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

Commentaire

L'assistant social réalise un premier rendez-vous « d'accueil » et analyse la situation avant la prise en charge de la personne ou la réorientation de celle-ci.

2.17. Service de santé mentale « L'espoir » (SSM17)

Coordonnées

Adresse : Rue Derrière les Murs, 5 – 4960 MALMEDY
N° de téléphone : 080/33.81.65
N° de fax : 080/77.14.71
E-mail : guidance-malmedy@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : FRANKIGNOUL M.
Fonction : Directeur thérapeutique

Nom : GOBIET Pierre
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les personnes âgées.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h (consultation possible jusque 18h)

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.18. Service de santé mentale de Montegnée « Le Taquet » (SSM18)

Coordonnées

Adresse : Chaussée de Churchill, 28 - 4420 MONTEGNEE
N° de téléphone : 04/364.06.85
N° de fax : 04/364.06.86
E-mail : ssm.montegnee@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr LEUNEN A.
Fonction : Directeur thérapeutique
E-mail : dr.a.leunen@aigs.be

Nom : PAULUS Guy
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.19. Service de santé mentale de Nandrin (SSM19)

Coordonnées

Adresse : Rue Arthur Botty, 1 - 4550 NANDRIN
N° de téléphone : 085/51.24.15
N° de fax : 085/21.48.20
E-mail : ssm.nandrin@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : FAMERIE Jean-Claude
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Lundi de 9h à 18h
- Mardi de 9h à 17h
- Mercredi de 9h à 19h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Sociale			

2.20. Service de santé mentale de Ougrée (SSM20)

Coordonnées

Adresse : Rue Berthelot, 29 - 4102 OUGREE
N° de téléphone : 04/337.49.53
E-mail : ssmougree@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : CORLOSQUET Constance
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.21. Service de santé mentale de Oupeye « La Source » (SSM21)

Coordonnées

Adresse : Rue du Poncay, 1- 4680 OUPEYE
N° de téléphone : 04/264.33.09
N° de fax : 04/264.33.09
E-mail : ssm.oupeye@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr ADAM
Fonction : Directeur médical

Nom : BLAFFART Geoffrey
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h (le lundi et mardi jusque 20h30)

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation de couple ou de famille : 10€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : 5 à 10€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

Commentaire

Condition de prise en charge : un accueil est proposé auprès d'un travailleur social qui réalise une anamnèse de la personne et de ses besoins. Le travailleur social présente la demande en réunion d'équipe qui débouche sur une prise en charge ou pas de la situation. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

2.22. Service de santé mentale « Psycho J » (SSM22)

Coordonnées

Adresse : Rue En Hors Château, 59 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/223.55.08
N° de fax : 04/222.17.31
E-mail : psychoj@psycre.be

Directeur / Responsable

Nom : VAN DER VEKEN Sonia
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques, psychologiques, sociales.
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Pédopsychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.23. Service de santé mentale de Saint-Vith (SSM23)

Coordonnées

Adresse : Vennbahnstrasse, 4-6 – 4780 SAINT-VITH
N° de téléphone : 080/22.76.18
N° de fax : 080/22.96.50
E-mail : info.progesund@gmail.com

Site Internet : www.spz.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr LOHMANN Roland
Fonction : Directeur médical

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Consultation sur rendez-vous
- Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le lundi et mercredi de 14h à 17h

Tarifs /honoraires

- Communauté germanophone (communes d'Amblève, Bullange, Bütgenbach, Burg Reuland, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren, Saint-Vith) -> en fonction des revenus du ménage :

Tarif normal -> 14€
Tarifs réduits -> 9,50€ ou 4,50€ (revenus modestes)
Tarif social -> 1,50€ (personnes sans revenus)

- Usagers germanophones habitant les communes voisines de la Communauté germanophone (Waimes, Stavelot,..) -> 14€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

Commentaire

La prise en charge est donnée en allemand ou en français.

2.24. Service de santé mentale de Seraing (SSM24)

Coordonnées

Adresse : Rue Hya, 71 - 4100 SERAING
N° de téléphone : 04/337.20.64
E-mail : ssmseraing@skynet.be

Directeur / Responsable

Nom : CORLOSQUET Constance
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM est agréé pour se spécialiser dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.25. Service de santé mentale SIAJEF (SSM25)

Coordonnées

Adresse : Rue Maghin, 18-19 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/228.98.98
N° de fax : 04/228.98.93
E-mail : info@siajef.be
Site Internet : www.siajef.be

Directeur / Responsable

Nom : TOUSSAINT Isabelle
Fonction : Directrice administrative

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

- Accueil et permanence : du lundi au vendredi de 8h50 à 16h30 et de 18h à 19h
- Consultation : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
- Déplacement à domicile : du lundi au vendredi et le samedi et dimanche de 9h à 16h30

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Educateur
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.26. Service de santé mentale de Soumagne (SSM26)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Egalité, 250 – 4630 SOUMAGNE
N° de téléphone : 04/377.46.65
E-mail : ssm.soumagne@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : Orane ABATE
Fonction : Directrice thérapeutique

Nom : FERY Véronique
Fonction : Directrice administrative
E-mail : v.fery@aigs.be

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et sur rendez-vous

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 11€
- Consultation sociale : 5€
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : de 5 à 10€
- Consultation logopédique : 5€

Types d'intervenant

- Assistant social
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

Commentaire

L'assistant social réalise un premier rendez-vous « d'accueil » et analyse la situation avant la prise en charge de la personne ou la réorientation de celle-ci.

2.27. Service de santé mentale « SYGMA » (SSM27)

Coordonnées

Adresse : Rue Jacob Makoy, 57 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/252.53.39 - 0476/40.92.04
N° de fax : 04/231.15.39
E-mail : sygma@aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : BLAFFART Geoffrey
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS).

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 17h et sur rendez-vous

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique Sociale Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

2.28. Service de santé mentale « Tabane/Club André Baillon » (SSM28)

Coordonnées

Adresse : Rue Saint Léonard, 510 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/228.14.40
N° de fax : 04/228.14.51
E-mail : tabane@skynet.be
Site Internet : www.tabane.be

Directeur / Responsable

Nom : SNOECK Luc
Fonction : Coordinateur

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les personnes en situation d'exil.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.29. Service de santé mentale de Verviers (SSM29)

Coordonnées

Adresse : Rue de Dinant, 11-18-20-22 – 4800 VERVIERS
N° de téléphone : 087/22.16.45
N° de fax : 087/22.03.70
E-mail : secretariatadu@ssmverviers.be
Site Internet : www.ssmverviers.be

Directeur / Responsable

Nom : CARLENS Marie
Fonction : Directrice médicale

Nom : CARPENTIER Luc
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé 3 initiatives spécifiques ; une pour les problématiques d'assuétudes ; une le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) et un service d'aide pour personnes avec difficultés intellectuelles (SAPI).

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Infirmier
- Logopède
- Médecin généraliste
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

2.30. Service de Santé Mentale de Visé « Le Méridien » (SSM30)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Fontaine, 53 – 4600 VISE
N° de téléphone : 04/379.32.62
N° de fax : 04/379.15.50
E-mail : ssm.vise@aigs.be
Site Internet : www.aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : BLAFFART Geoffrey
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les problématiques d'assuétudes « Les Lieux-Dits ».

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi matin

Tarifs /honoraires

- Consultation psychologique : 10 €
- Consultation sociale : 5 €
- Consultation de couple ou de famille : 10 €
- Consultation médicale (par un médecin psychiatre) : TM => 5 à 10 €

Types d'intervenant

- Assistant social
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			
Mobile et/ou à domicile	Psychologique			
	Sociale			
	Psychiatrique			

Commentaire

Condition de prise en charge : un accueil est proposé auprès d'un travailleur social qui réalise une anamnèse de la personne et de ses besoins. Le travailleur social présente la demande en réunion d'équipe qui débouche sur une prise en charge ou pas de la situation. Une réorientation vers un autre service peut être proposée.

2.31. Service de santé mentale de Waremme (SSM31)

Coordonnées

Adresse : Rue Guillaume Joachim, 49 – 4300 WAREMME
N° de téléphone : 019/32.47.92
N° de fax : 019/32.39.47
E-mail : ssm.waremme@aigs.be

Directeur / Responsable

Nom : LIOTA Françoise
Fonction : Directrice thérapeutique

Nom : VANDORMAEL Luc
Fonction : Directeur administratif

Missions

Les missions du service de santé mentale sont les suivantes (art. 540 du Code (IMG/pdf/codessm.pdf) wallon de l'action sociale et de la santé) :

- L'accueil de la demande relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- L'organisation d'une réponse, selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psychothérapeutique ou psychosocial ;
- L'organisation accessoirement des activités au bénéfice d'autres professionnels en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, et la réalisation d'expertises, liées à leurs activités de dispensation des soins.
- Ce SSM a développé une initiative spécifique pour les problématiques d'assuétudes.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Logopède
- Psychiatre
- Psychologue
- Psychomotricien

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Sociale			
	Psychiatrique			

3. Hôpital général (HG)

3.1. Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye (HG1)

Coordonnées

Adresse : Rue Laplace, 40 – 4100 SERAING (site de Seraing)
N° de téléphone : 04/338.70.00
N° de fax : 04/338.70.50
E-mail : webmaster@CHBAH.be
Site Internet : www.chbah.be

Adresse : Avenue de la Résistance, 2 – 4300 WAREMME (site de Waremme)
N° de téléphone : 019/33.80.00
N° de fax : 019/33.80.66
Site Internet : www.chbah.be

Directeur / Responsable

Nom : DE SIMONE Stéphanie
Fonction : Directrice générale
N° de téléphone : 04/338.70.44
E-mail : secr.general@chbah.be

Nom : Dr DEGIVES Raoul
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/338.70.00
E-mail : secr.general@chbah.be

Personne de contact

Nom : MAON Cécile
Fonction : Psychologue – Service des urgences

Missions

- Prise en charge urgente des patients suicidaires.
- Prise en charge chronique par psychiatre.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychologique	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.2. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Château Rouge (HG2)

Coordonnées

Adresse : Rue du Grand Puits, 47 - 4040 HERSTAL
N° de téléphone : 04/240.59.05
N° de fax : 04/264.39.72
E-mail : communication@citadelle.be
Site Internet : www.chrcitadelle.be

Directeur / Responsable

Nom : PORTUGAELS Sylvianne
Fonction : Directrice générale

Nom : Dr PEPIN Jean-Louis
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/225.75.19

Missions (selon le site internet http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation)

Hospitalisation psychiatrique :

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,

Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31) ».

Plusieurs services de psychologie sont proposés :

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie clinique de la personne âgée.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

3.3. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Citadelle (HG3)

Coordonnées

Adresse : Boulevard du 12ème de Ligne, 1 - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/225.61.11
N° de fax : 04/226.47.47
E-mail : info@chrcitadelle.be
Site Internet : www.chrcitadelle.be

Directeur / Responsable

Nom : PORTUGAELS Sylvianne
Fonction : Directrice générale
N° de téléphone : 04/225.61.21

Nom : Dr PEPIN Jean-Louis
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/225.75.19

Missions (selon le site internet http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation)

Hospitalisation psychiatrique

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,
- Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31).

Plusieurs services de psychologie sont proposés :

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie clinique de la personne âgée.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
	Urgences psychiatriques	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

3.4. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Site Sainte-Rosalie (HG4)

Coordonnées

Adresse : Rue des Wallons, 72 - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/254.72.11
N° de fax : 04/253.10.46
E-mail : info@chrcitadelle.be
Site Internet : www.chrcitadelle.be

Directeur / Responsable

Nom : PORTUGAELS Sylvianne
Fonction : Directrice générale
N° de téléphone : 04/225.61.21

Nom : Dr PEPIN Jean-Louis
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/225.75.19

Missions (selon le site internet http://www.chrcitadelle.be/fr/patients/services-medicaux/psychiatrie/index.html?onglet=presentation)

Hospitalisation psychiatrique

- « Mise au point diagnostique,
- Traitement des troubles psychotiques, bipolaires et dépressifs et des problèmes d'addiction,
- 4 lits de crise (maximum 5 jours d'hospitalisation) pour des personnes souffrant de problèmes avec les substances psycho-actives,
- Elaboration d'un projet de soins ambulatoires cohérent, en collaboration avec le réseau de soins psycho-médicosocial de la Province,
- Consultations de pré-admission sur demande du médecin traitant (04/223.85.31) ».

Plusieurs services de psychologie sont proposés

- Psychologie clinique de l'enfant,
- Psychologie clinique de l'adulte,
- Psychologie clinique de la personne âgée.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7 j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

3.5. Centre Hospitalier Régional de Huy (HG5)

Coordonnées

Adresse : Rue des Trois Ponts, 2 – 4500 HUY
N° de téléphone : 085/27.21.11
N° de fax : 085/27.22.22
E-mail : infos@chh.be
Site Internet : www.chrh.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr LEVAUX Christophe
Fonction : Directeur général médical
N° de téléphone : 085/27.70.02
E-mail : christophe.levaux@chrh.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

3.6. Centre Hospitalier Régional de Verviers East Belgium (HG6)

Coordonnées

Adresse : Rue du Parc, 29 - 4800 VERVIERS
N° de téléphone : 087/21.21.11
N° de fax : 087/21.26.05
Site Internet : www.chrverviers.be

Directeur / Responsable

Nom : LEFEBVRE Stéphane
Fonction : Directeur général
N° de téléphone : 087/21.26.10
E-mail : dirgen@chrverviers.be

Nom : Dr BROHON Éric
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 087/21.26.07
E-mail : dirmed@chrverviers.be

Personne de contact

Nom : CLOSSET Séverine
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 087/21.29.13

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

Services à destination des professionnels

- Formation à destination des professionnels
- Supervision
- Intervention

3.7. Centre Hospitalier Universitaire de Liège (HG7)

Coordonnées

Adresse : Domaine Universitaire du Sart Tilman Bâtiment B 35 - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/242.52.00
Site Internet : www.chuliege.be

Directeur / Responsable

Nom : COMPERE Julien
Fonction : Administrateur délégué
N° de téléphone : 04/366.70.00
E-mail : administrateur.delegue@chu.ulg.ac.be

Nom : Dr GILLET Pierre
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/366.70.05
E-mail : Pierre.Gillet@chu.ulg.ac.be

Nom : Pr. SCANTAMBURLO Gabrielle
Fonction : Cheffe de Service de Psychiatrie
N° de téléphone : 04/366.79.60
E-mail : gabrielle.scantamburlot@uliege.be

Personne de contact

Nom : BELHADDAD Rajaa
Fonction : Secrétaire de direction
N° de téléphone : 04/366.79.60
E-mail : psychiatrie@ulg.ac.be

Missions

Prise en charge 24h/24 via les urgences psychiatriques

Jours et heures d'ouverture

24h/24 via les urgences psychiatriques

Tarifs/honoraires

Honoraires conventionnés

Types d'intervenant

- Accueillant
- Infirmier
- Psychiatre

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans
	Psychiatrique de liaison	Illimité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

	Urgences psychiatriques	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Plus de 18 ans

3.8. Clinique André Renard (HG8)

Coordonnées

Adresse : Rue André Renard, 1 – 4040 HERSTAL
N° de téléphone : 04/248.72.11
E-mail : informations@arenard.be
Site Internet : www.cliniqueandrerenard.be

Directeur / Responsable

Nom : DE PAOLI Marc
Fonction : Directeur général
E-mail : marc.depaoli@arenard.be

Nom : Dr LEMINEUR Thierry
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/248.73.95
N° de Gsm : 0477/23.54.55
E-mail : thierry.lemineur@arenard.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.9. Clinique de l'Espérance – CHC (HG9)

Coordonnées

Adresse : Rue Saint-Nicolas, 447-449 - 4420 MONTEGNEE
N° de téléphone : 04/224.91.11
N° de fax : 04/224.90.02
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.10. Clinique Notre-Dame de Hermalle - CHC (HG10)

Coordonnées

Adresse : Rue Basse Hermalle 4 - 4681 HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU
N° de téléphone : 04/374.70.00
N° de fax : 04/374.70.02
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.11. Clinique Notre-Dame de Waremme – CHC (HG11)

Coordonnées

Adresse : Rue de Sélys-Longchamps, 47 - 4300 WAREMME
N° de téléphone : 019/33.94.11
N° de fax : 019/33.96.55
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.12. Clinique Reine Astrid (HG12)

Coordonnées

Adresse : Rue devant les Religieuses, 2 - 4960 MALMEDY
N° de téléphone : 080/79.31.11
E-mail : info@chram.be
Site Internet : www.cliniquemalmedy.be

Directeur / Responsable

Nom : LEMAIRE Philippe
Fonction : Directeur général
N° de téléphone : 080/79.31.71
E-mail : info@clinmdy.be

Nom : Professeur VANHERWEGHEM Jean-Louis
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 080/79.32.69
E-mail : dir.med@clinmdy.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Hospitalière en hôpital général	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Tout public
	Urgences générales	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

3.13. Clinique Sainte-Elisabeth – CHC (HG13)

Coordonnées

Adresse : Rue de Naimeux 17 - 4802 HEUSY
N° de téléphone : 087/21.31.11
N° de fax : 087/23.02.86
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.14. Clinique Saint-Joseph - CHC (HG14)

Coordonnées

Adresse : Rue de Hesbaye, 75 - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/224.81.11
N° de fax : 04/224.87.70
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	
	Urgences générales			

3.15. Clinique Saint-Vincent – CHC (HG15)

Coordonnées

Adresse : Rue François Lefèbvre, 207 - 4000 ROCOURT
N° de téléphone : 04/239.41.11
N° de fax : 04/239.41.12
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : JAVAUX Alain
Fonction : Directeur général
E-mail : veronique.letesson@chc.be (secrétariat général)

Nom : Dr OLIVIER Philippe
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.86.17 (secrétaire CARNERO Josefa)

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital général	Psychiatrique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Psychiatrique de liaison	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	

4. Hôpital psychiatrique

4.1. Centre Hospitalier Spécialisé "L'Accueil" (HP1)

Coordonnées

Adresse : Rue du Doyard, 15 - 4990 LIERNEUX
N° de téléphone : 080/29.21.11
N° de fax : 080/29.22.00
E-mail : chslierneux@isosl.be
Site Internet : www.isosl.be

Directeur / Responsable

Nom : DEHARENG France
Fonction : Directrice du secteur de santé mentale
N° de téléphone : 080/292.122 – 080/292.359 – 080/292.217
E-mail : secretariatdirectionslierneux@isosl.be

Personne de contact

Nom : CAPPA Isabelle
Fonction : Responsable administrative
N° de téléphone : 080/292.103 – 080/292.733
E-mail : i.cappa@isosl.be

Missions

Le site du CHSA reprend 323 lits hospitaliers, 90 places d'hébergement en famille d'accueil, un hôpital de jour, une équipe mobile « Sur la Route », une policlinique de psychiatrie générale et 60 places en Maison de Soins Psychiatrique (MSP le Hameau).
Les différents pôles thérapeutiques de l'hôpital sont :
1) POLE ASSUETUDES
2) POLE SOINS AIGUS ET INTENSIFS
3) POLE REVALIDATION ET PATHOLOGIES COMPLEXES
4) POLE ANXIETE ET TROUBLE DE L'HUMEUR
5) POLE PSYCHOGERIATRIQUE
6) POLE AMBULATOIRE ET EXTRA-HOSPITALIER
7) POLE SOMATIQUE : Soucieux de la santé physique de ses patients, et conscient des difficultés de ceux-ci à bénéficier d'un suivi somatique adapté, le CHSA a organisé ce suivi via le pôle somatique. Plusieurs généralistes centralisent les examens cliniques, biologiques, et autres examens complémentaires éventuels afin de faire un bilan et de proposer une prise en charge adaptée, en tenant compte de la pathologie et des traitements psychiatriques.

Zone d'action

Les hospitalisation complète et de jour ainsi que les consultations ambulatoires sont ouvertes à tout public sont limitation géographique. L'hébergement en famille d'accueil est toutefois limité aux communes avoisinantes de l'hôpital : Lierneux, Vielsalm, Houffalize, Gouvy, Trois-Ponts, Stoumont, Ferrières et Aywaille. Quant à notre équipe mobile « Sur Route » (mise en place conformément à l'engagement du CHS l'Accueil dans la réforme de la santé mentale, par sa participation au RéSME - Réseau mentale de l'Est), elle prend en charge des bénéficiaires du sud de la province de Liège jusqu'au nord de la province du Luxembourg (adultes, personnes âgées, âge de transition 16- 23).

Jours et heures d'ouverture

Hospitalisation de jour et suivi ambulatoire : du lundi au vendredi en journée. Hospitalisation : 24h/24 – 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychiatrique Alcoologie	Illimité	intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	A partir de 18 ans
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychologique Psychiatrique			A partir de 16 ans

4.2. Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges (HP2)

Coordonnées

Adresse : Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/224.73.21
E-mail : Nadia.Borgs@cnda.be
Site Internet : www.cnda.be

Directeur / Responsable

Nom : GERNAY Pierre
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/224.72.01
E-mail : pierre.gernay@cnda.be

Missions (selon le site internet www.cnda.be)

L'accueil en hospitalisation, tant en résidentielle qu'en hôpital de jour, des pathologies aiguës de tous types, offre de manière personnalisée des prises en charge de court ou moyen séjour.
Les différents modes d'hospitalisation (résidentiel, de jour, de nuit ou postcure) sont choisis en fonction des nécessités thérapeutiques toujours en accord avec le psychiatre traitant.

- Le Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges dispose de 223 lits répartis dans différents services non mixtes, deux services Hommes et quatre services Dames.
  En fonction des disponibilités, le psychiatre est désigné pour l'hospitalisation des entrants du service d'accueil. Le patient hospitalisé sera suivi par son psychiatre traitant. Un projet thérapeutique sera mis au point avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et le patient. Chaque semaine le traitement sera adapté aux besoins de la personne.
- Parallèlement à l'hospitalisation résidentielle, il est possible de poursuivre un traitement en hospitalisation de jour.
  Selon leurs besoins et leurs possibilités, l'hôpital de jour permet à certains patients de participer aux activités thérapeutiques durant la journée et de rentrer chez eux le soir. Il existe deux formules d'hospitalisation de jour :
  1) Hospitalisation de jour de prime intention :
  Celle-ci est comparable à une hospitalisation complète. Cette formule permet aux patients de rester dans son milieu socio/familial, pour autant que la symptomatologie à l'entrée l'autorise.
  Lorsqu'un patient vient pour la première fois au Centre Hospitalier Notre-Dame des Anges, il rencontre un psychiatre qui établit avec lui un diagnostic précis. Au cours de la première semaine d'hospitalisation de jour, la personne viendra les cinq jours de la semaine de façon à faciliter son intégration et la mise au point d'un projet thérapeutique personnalisé. En fonction de ce dernier, la présence de la personne variera entre un et cinq jours par semaine.
  Pour les patients connus du service, le programme individualisé pourra être proposé dès l'entrée et les jours de présence variables en fonction de celui-ci.
  2) Hospitalisation de jour de seconde intention :
  Après une hospitalisation complète, si le patient nécessite un suivi plus conséquent que celui d'une post-cure l'hôpital de jour peut être une alternative judicieuse.
- Le Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges peut offrir, au patient hospitalisé nécessitant un suivi étroit et chez qui on envisage une réinsertion professionnelle ou autre, une hospitalisation de nuit dont l'horaire flexible est compatible avec une activité à l'extérieur de la clinique. Cette hospitalisation de nuit fait logiquement suite à une hospitalisation complète.
- A la suite d'une hospitalisation complète ou de jour, le Centre Hospitalier Notre-Dame des Anges offre la possibilité de postcures, afin de poursuivre le programme de soins qui a été initié.
  Ce processus de réinsertion propose un accompagnement plus en adéquation avec le retour du patient dans son quotidien.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Limité	Dans les 72 heures	Plus de 18 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	
	Hôpital de jour			

4.3. Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens (HP3)

Coordonnées

Adresse : Rue du Château de Ruyff, 68 - 4841 HENRI-CHAPELLE
N° de téléphone : 087/59.32.11
N° de fax : 087/88.27.38
E-mail : secretariat@fralex.be
Site Internet : www.cpfa.be

Directeur / Responsable

Nom : VANDERVELDEN Maurice
Fonction : Directeur général
N° de téléphone : 087/59.32.62
E-mail : com.cpfa@fralex.be

Nom : Dr MASSON André-Marie
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 087/59.32.30
E-mail : med.cpfa@fralex.be

Missions

Prise en charge de personnes adultes présentant des problèmes liés aux dépressions, anxiété, troubles de la personnalité, dépendances, troubles cognitifs et déficiences mentales accompagnées d'un trouble mental.

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Hôpital de jour			

4.4. Hôpital de Jour Universitaire "La Clé" (HP4)

Coordonnées

Adresse : Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/342.65.96
N° de fax : 04/342.22.15
E-mail : hj.lacle@skynet.be
Site Internet : www.hjulacle.be

Directeur / Responsable

Nom : Professeur TRIFFAUX Jean-Marc
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/342.65.96
E-mail : jmtriffaux@skynet.be

Personne de contact

Nom : IZZI I.
Fonction : Directrice administrative
N° de téléphone : 04/342.65.96
E-mail : i.izzi@skynet.be

Missions

- L'hôpital prend en charge de manière hebdomadaire du lundi au vendredi de 8h30 à 16h des personnes présentant des troubles psychiatriques ne nécessitant pas une hospitalisation à temps complet.
- Le public cible est accueilli **dès 16 ans** pour : troubles dépressifs, anxieux, psychosomatiques, assuétudes (alcool, drogues, médicaments, jeux, cyberdépendance), troubles de la personnalité.
- Consultations ambulatoires pour de cyberdépendance, sexologie et psychiatrie.

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Tarifs /honoraires

- Assurés ordinaires : +/- 115 € par mois
- BIM (VIPO) : 15 € par mois
- Caution de 25 € à l'admission

Types d'intervenant

- Educateur
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue
- Sexologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 16 ans
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité à 3 mois		
	Psychologique			
	Hôpital de jour			

4.5. ISoSL « Petit Bourgogne » (HP5)

Coordonnées

Adresse : Rue Professeur Mahaim, 84 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/254.77.11
N° de fax : 04/254.77.02
Site Internet : http://www.isosl.be/index.php/left-menu-1-accueil/hopitaux-specialises/site-petit-bourgogne

Directeur / Responsable

Nom : DEJACE Alain
Fonction : Directeur général

Nom : Dr DELANDSHEERE Christian
Fonction : Directeur médical
N° de téléphone : 04/341.76.47
E-mail : c.delandsheere@isosl.be

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Types d'intervenant

- Assistant juridique
- Infirmier
- Pédopsychiatre
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psychologique	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public
	Psychiatrique			
Hospitalière en hôpital psychiatrique	Psychiatrique	Limité		
	Hôpital de jour			

5. Médecin généraliste (M)

5.1. Médecin généraliste (M1)

Il s'agit, dans la mesure du possible, du médecin traitant de l'usager. Si celui-ci n'est pas disponible, une orientation vers la garde de médecine générale est possible via un poste médical de garde.

Coordonnées du poste de garde médicale de la Basse-Meuse

Adresse : Rue Basse Hermalle 2/B - 4681 HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU
N° de téléphone : 04/374.09.34
Site Internet : www.mgbassemeuse.be

Jours et heures d'ouverture :
- Le week-end : du vendredi 18h au lundi 8h
- La veille des jours fériés légaux : dès 18h jusqu'au lendemain 8h
- La Maison de Garde est ouverte de 8h à 20h les samedis, dimanches et jours fériés

Zone d'action :
Basse-Meuse de Haccourt à Blegny et de Wandre à Fourons en passant par Visé

Coordonnées du poste de garde médicale de Liège

Adresse : Quai Van beneden, 25 – 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/341.33.33

Jours et heures d'ouverture :
- Les week-ends et jours fériés : du vendredi 19h au lundi 8h sans interruption et sans rendez-vous
- En semaine : Les coordonnées du médecin de garde sont disponibles sur : www.cercles.be

Coordonnées du poste de garde médicale de Waremme

Adresse : Rue de Huy 28C/1 – 4300 WAREMME
N° de téléphone : 019/67.66.00

Jours et heures d'ouverture :
- Ouvert uniquement sur rendez-vous
- Le week-end & jours fériés : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 22h
- La semaine de 20h à 22h

Coordonnées du poste de garde médicale de Grâce-Hollogne

Adresse : Rue de Jemeppe, 28 – 4460 GRÂCE-HOLLOGNE
N° de téléphone : 1733 – 04/349.49.17
Jours et heures d'ouverture :
Le week-end & jours fériés de 8h à 20h

Coordonnées du poste de garde médicale de Oupeye

Adresse : Rue Basse Hermalle, 2 – 4600 OUPEYE
N° de téléphone : 04/374.09.34
Jours et heures d'ouverture :
- vendredi Ouvert 24h/24
- Week-end & jours fériés : 08:00–20:00

Coordonnées du poste de garde médicale de Aywaille

Adresse : Rue Playe 50 – 4920 AYWAILLE
N° de téléphone : 0474/04.79.28
Jours et heures d'ouverture :
- Du lundi au jeudi de 21h à 8h
- Le vendredi de 18 à 8h
- Week-end & jours fériés : 09h à 13h et de 15h à 19h

Coordonnées du poste de garde médicale de Verviers

Adresse : Rue de la Marne, 4 – 4800 VERVIERS
N° de téléphone : 1733
Jours et heures d'ouverture :

- lundi de 00h00 à 8h et de 19h à 8h
- mardi de 19h à 8h
- vendredi 19h à 00h00
- Week-end & jours fériés Ouvert 24h/24

Coordonnées du poste de garde médicale de Liège

Adresse : Chaussée de Tirlemont, 7B – 4620 LIÈGE
N° de téléphone : 085/31.12.42
Jours et heures d'ouverture :
Le week-end de 8h à 20h

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire				
Mobile et/ou à domicile	Médecine générale	Illimité	Service de garde	Tout public

6. Equipes mobiles (EM)

6.1. Equipe mobile d'accompagnement de crise en milieu de vie – Psy 107 (EM1)

Coordonnées

Adresse : Boulevard Patience et Beaujonc, 2 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/355.52.40
E-mail : Psy107@chc.be
Site Internet : www.chc.be

Directeur / Responsable

Nom : Dr TROISFONTAINES Benoit
Fonction : Chef de Service et Psychiatre
E-mail : benoit.troisfontaines@chc.be

Personne de contact

Nom : BERNARD Sophie
Fonction : Coordinatrice et infirmière spécialisée

Missions

- Réduire le nombre d'hospitalisation en psychiatrie en apportant un suivi intensif au domicile du patient en crise durant une durée maximum de 1 mois.
- Mise en place d'un projet thérapeutique en concertation avec l'usager et son réseau.
- Offrir une alternative à l'hospitalisation grâce à une intervention mobile, rapide et intensive dans le milieu de vie pour des situations aigues.
- Offrir un accès aux soins à des personnes plus vulnérables pour lesquelles il est difficile de recouvrir aux dispositifs du fait d'un problème en santé mentale et/ou d'une situation sociale précarisée.

Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans la région de Liège, Huy ou Waremme

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Infirmier
- Infirmier en psychiatrie et spécialisée en santé communautaire
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 1 mois	Dans les 72 heures	Plus de 16 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Téléphonique (écoute active)		Limité		

Commentaires

L'équipe mobile Psy107 :

- se tient à disposition de toute personne adulte (minimum 16 ans) en crise, souffrant d'un trouble psychologique ou psychiatrique, traité antérieurement ou non
- intervient à la demande de la personne concernée, de sa famille, du médecin traitant ou de tout autre intervenant du projet Fusion Liège
- tisse ou retisse les relations de proximité de la personne: liens familiaux, affectifs, sociaux,... et apporte son soutien dans les démarches à entreprendre
- met tout en œuvre pour accompagner le patient à son domicile
- travaille toujours en étroite collaboration avec les proches du patient, son médecin généraliste et le réseau existant (centre de santé mentale, services d'aide à domicile, assistante sociale,...)
- s'engage à une prise en charge rapide et multidisciplinaire durant la phase aiguë

En pratique:

- Après une analyse de la demande, l'équipe « PSY 107 » voit la personne demandeuse sur son lieu de vie (domicile, institution,...). Elle fonctionne en tandem: deux intervenants se rendent au domicile.
- Après cette rencontre, un rendez-vous est rapidement obtenu chez le psychiatre, à la clinique Saint-Vincent.
- Le suivi du patient s'élabore ensuite au domicile, en collaboration avec le médecin généraliste et les réseaux existants ou mis en place. L'équipe accompagne le patient jusqu'à ce que le soutien et/ou l'encadrement nécessaire soient activés (avec le délai maximum d'un mois).
- Il n'existe pas de nombre maximum de demande pour un même patient (si une nouvelle crise survient dans les mois qui suivent, une nouvelle demande peut être introduite).

6.2. Equipe de traitement ambulatoire de crise - ETAC (EM2)

Coordonnées

Adresse : Boulevard du 12ème de ligne, 1 - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/321. 84 68 (pour les demandes en cours) - 04/223.85.31
E-mail : etac@chrcitadelle.be
Site Internet : www.isosl.be

Directeur / Responsable

Nom : MARTIN Pascale
Fonction : Coordinateur
Nom : BERTONCELLO Thomas
Fonction : Coordinateur et Psychologue

Missions (selon le site internet www.aliss.be)

- Offrir une alternative à l'hospitalisation grâce à une intervention mobile, rapide et intensive dans le milieu de vie pour des situations aigues.
- Offrir un accès aux soins à des personnes incapables de recourir aux dispositifs du fait de leur pathologie psychiatrique.
- Mise en place d'un projet thérapeutique en concertation avec l'usager.

Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans l'arrondissement administratif de Liège.

Jours et heures d'ouverture

- De 8h à 20h30
- De 7h à minuit pour introduire une demande urgente

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique Psychiatrique	Limité à 1 mois	Dans les 72 heures	Plus de 18 ans

Commentaire

Conditions de prise en charge
- Accord d'un médecin : la personne doit être adressée par un médecin
- La personne doit avoir un trouble psychiatrique diagnostiqué
- La demande est analysée en équipe avant de donner une réponse de prise en charge (dans les 48h après la demande)

6.3. INUK (EM3)

Coordonnées

Adresse : Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/224.79.89
N° de fax : 04/224.79.86
E-mail : emc107@cnda.be

Missions (selon le site internet www.cnda.be)

- Veiller à une continuité des soins
- Soutenir la prise en charge thérapeutique dans le réseau
- Accompagner dans les dimensions concrètes de la vie quotidienne
- Ouvrir l'accès aux ressources du milieu de vie
- Soutenir les liens existants avec l'entourage
- Favoriser l'investissement par la personne de ses lieux de vie
- Orienter dans les démarches sociales et personnelles
- Favoriser le travail en réseau thérapeutique

Zone d'action

La personne doit être domiciliée à Liège, Huy ou Waremme

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique Sociale	Limité à 2 ans	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans

Commentaires

Cette équipe mobile est à l'initiative du Centre Hospitalier Spécialisé « Notre-Dame des Anges », elle répond à toute demande de professionnels du secteur psycho-social, de familles ou d'usagers.
Conditions de prise en charge :

- La personne doit avoir un trouble psychiatrique diagnostiqué.
- La demande doit être soutenue par un médecin ou professionnel en lien avec un partenaire médical. Si elle ne l'est pas au départ, on prend contact avec le médecin traitant ou tout professionnel déjà en piste.
- Le demandeur doit téléphoner à l'équipe mobile afin de présenter la demande de prise en charge.
- Un membre de l'équipe conviendra d'un rendez-vous réunissant le candidat et les personnes concernées par la demande.
- Un rendez-vous est ensuite programmé avec le responsable médical de l'équipe mobile.
- La décision d'accompagnement sera communiquée le plus rapidement possible après ces 2 étapes.

7. Soins psychiatriques à domicile (SPAD)

7.1. SPAD CONCERTO (SPAD1)

Coordonnées

Adresse : Rue Montagne Sainte Walburge, 4/A - 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/224.63.47
E-mail : concerto@isosl.be
Site Internet : www.isosl.be

Directeur / Responsable

Nom : GERARD Valérie et KREMEER Laurence
Fonction : Coordinatrices

Missions (selon le site internet www.aliss.be)

- Mobilisation dynamique du réseau d'aide et de soins dans le cadre du projet pilote de Soins psychiatriques pour patients séjournant à domicile.
- Facilitation de la continuité des soins et renforcement de la collaboration entre soins à domicile réguliers et soins de santé mentale en vue du maintien à domicile dans des conditions optimales.
- Sensibilisation et coaching : information sur les pathologies et leurs répercussions au quotidien, soutien des travailleurs à domicile et de leur implication dans le réseau de soins, modules d'info-formation.
- Elaboration, coordination et dynamisation du réseau d'intervenants. Facilitation de l'utilisation du réseau par le bénéficiaire si nécessaire.

Zone d'action

Le professionnel doit exercer dans l'arrondissement de Liège (Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège (sud et ouest), Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz et Visé).

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Educateur
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique Sociale	Illimité	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

7.2. SPADI (SPAD2)

Coordonnées

Adresse : Rue Montagne Saint-Walburge, 4/A – 4000 LIEGE
N° de téléphone : 04/224.63.26 - 0486/13.53.89
N° de fax : 04/224.63.04
E-mail : Spadi@isosl.be
Site Internet : http://www.isosl.be/index.php/left-menu-1-accueil/soins-specialises-en-sante-mentale/concerto-soins-psychiatriques-a-domicile

Directeur / Responsable

Nom : Dr LEBAS Maud
Fonction : Médecin Psychiatre

Missions

- Interventions thérapeutiques dans le milieu de vie du patient pour lui apporter des soins appropriés et éviter une hospitalisation
- Mise en place d'un projet thérapeutique individualisé en concertation avec l'usager
- Création d'un réseau de soins en vue de favoriser le développement et le maintien de l'autonomie dans le milieu de vie
- Estompage progressif de l'accompagnement thérapeutique
- Mise en place d'un planning hebdomadaire à domicile
- Permanence téléphonique

Zone d'action

La personne doit être domiciliée dans l'arrondissement de Liège

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Infirmier
- Psychiatre
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psychologique	Limité à 18 mois	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	Plus de 18 ans
	Sociale			
	Psychiatrique			
Téléphonique (écoute active)		Limité	Dans les 72 heures	

Commentaires

Conditions de prise en charge

- Troubles psychiatriques diagnostiqués et stabilisés
- Reconnaissance de problème nécessitant une prise en charge et un soutien spécifique
- Acceptation de la personne
- Médecin et/ou psychiatre traitants identifiés au préalable

Procédure

- Prise de contact par téléphone
- Deux rendez-vous d'analyse de la demande
- Suivi
- Organisation de la fin du suivi et éventuellement réorientation du patient

8. Centre de planning familial (PF)

8.1. Planning Familial (PF1)

Coordonnées des fédérations des plannings familiaux

CPF Aywaille
Adresse : Place Marcellis, 12 4920 - Aywaille
N° de téléphone : 04/384 66 99
E-mail : social@planning-aywaille.be

CPF Fléron
Adresse : Rue de Magnée, 55 4620 - Fléron
N° de téléphone : 04/358 06 00
E-mail : planningfleron@hotmail.com

CPF Hannut L'Oasis Familiale
Adresse : Chaussée de Wavre, 22B 4280 - Hannut
N° de téléphone : 019/51 11 10
E-mail : planning.oasis.hannut@belgacom.net

CPF Herstal
Adresse : Rue de la station, 27 4040 - Herstal
N° de téléphone : 04/252 06 30
E-mail : info@planningfamilialherstal.com

CPF Huy
Adresse : Rue Delloye-Matthieu, 1 4500 - Huy
N° de téléphone : 085/21 73 54
E-mail : huy@planningfamilial.net

CPF Liège Collectif contraception
Adresse : Rue Bouille, 29 4020 - Liège
N° de téléphone : 04/342 73 41
E-mail : liegecc@planningfamilial.net

CPF Liège Estelle Mazy
Adresse : Rue de la Cathédrale, 94 4000 - Liège
N° de téléphone : 04/223 51 20
E-mail : planningfamilial@estellemazy.com

CPF Soralia Liège
Adresse : Rue des Carmes, 17 4000 - Liège
N° de téléphone : 04/223 13 73
E-mail : cpf.liege@solidaris.be

CPF Liège Infor-famille
Adresse : Rue de Pitteurs 8 4020 - Liège
N° de téléphone : 04222 37 97
E-mail : planningfamilial.liege@inforfamille.be

CPF Liège Infor-Femmes
Adresse : Rue des Franchimontois, 4b 4000 - Liège
N° de téléphone : 04/222 39 65
E-mail : inforfemmesliege@planningfamilial.net

CPF Liège Le 37
Adresse : Rue Saint-Gilles, 29/03 4000 - Liège
N° de téléphone : 04/223 77 89
E-mail : info@le37.be

CPF Liège Louise Michel
Adresse : Rue des Bayards, 45 4000 – Liège
N° de téléphone : 04/228 05 06

E-mail : info@louisemichel.be

CPF Liège SIPS
Adresse : Rue Soeurs de Hasque, 9 4000 - Liège
N° de téléphone : 04/223 62 82
E-mail : sips@sips.be
Accessible au public de 13 à 25 ans

CPF Seraing
Adresse : Rue Ferrer, 176 4100 - Seraing
N° de téléphone : 04/336 95 34
E-mail : seraing@planningfamilial.net

CPF Spa Fps
Adresse : Rue du Waux-Hall, 17 4900 - Spa
N° de téléphone : 08777 50 58
E-mail : cpf.spa@solidaris.be

CPF Soralia de Verviers
Adresse : Rue Saucy, 14 4800 - Verviers
N° de téléphone : 087/31 62 38
E-mail : cpf.verviers@solidaris.be

CPF Verviers Inforcouple
Adresse : Rue Laoureux, 52 4800 - Verviers
N° de téléphone : 087/35 04 44
E-mail : inforcouple@skynet.be

CPF Verviers La Famille Heureuse
Adresse : Rue des Raines, 1114800 - Verviers
N° de téléphone : 087/35 13 73
E-mail : famille.heureuse.verviers@gmail.com

CPF Visé Erre et Aime ou R ET M
Adresse : Rue de la Prihielle 6/2 4600 - Visé
N° de téléphone : 0486/663 274
E-mail : retm@estellemazy.com

CPF Waremme L'Oasis Familiale
Adresse : Avenue E. Leburton, 20A 4300 - Waremme
N° de téléphone : 019/33 22 39
E-mail : planning.oasis.hannut@belgacom.net

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante par un Centre de planning familial

Mode de prise en charge	Type de prise en charge	Durée de prise en charge	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Psychologique Sociale	Illimité	Plus de 72h d'attente et/ou programmée	Tout public

Le site internet de chaque fédération de planning familial reprend les informations de ses centres.

Coordonnées des fédérations des plannings familiaux

Fédération des Centres de Planning et de Consultations asbl
Adresse : Chaussée de Haecht, 579 BP 40 - 1030 SCHAERBEEK (siège social)
N° de téléphone : 02/246.26.44
E-mail : info@fcpc.be
Site Internet : www.fcpc.be

Fédération Laïque de Centres de Planning Familial
Adresse : Rue Lelièvre, 5 - 5000 NAMUR (siège social wallon)
N° de téléphone : 02/502.82.03
N° de fax : 02/503.30.93
E-mail : flcpf@planningfamilial.net
Site Internet : www.planningfamilial.net

Fédération des centres pluralistes de planning familial
Adresse : Avenue Émile de Béco, 109 - 1050 Ixelles (siège social)
N° de téléphone : 02/514.61.03
N° de fax : 02/514.61.03
Site internet : www.fcppf.be

Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes
Adresse : Boulevard du Nord, 19 – 5000 NAMUR (siège social)
N° de téléphone : 02/515.17.68
N° de fax : 02/515.18.81
E-mail : cpf@solidaris.be
Site Internet : www.planningsfps.be

9. Service d'assistance policière aux victimes (SAPV)

9.1. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Ans/Saint-Nicolas (SAPV1)

Coordonnées

Adresse : Rue des Botresses, 2 – 4420 SAINT-NICOLAS
N° de téléphone : 04/320.22.55
E-mail : sapv5284@hotmail.com
Site Internet : www.policelocale.be/5284

Personne de contact

Nom : DEMARET Carole
Fonction : Psychologue

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Ans, Saint-Nicolas

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.2. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Awans et Grâce-Hollogne (SAPV2)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Hôtel Communal, 2 – 4460 GRACE-HOLLOGNE
N° de téléphone : 04/224.65.76
E-mail : anne.vanherteryck@police.belgium.eu
Site Internet : www.sapv5285.wixsite.com/sapv5285

Responsable/Personne de contact

Nom : VANHERTERYCK Anne
Fonction : Psychologue
N° de téléphone : 04/224.65.76
N° de GSM : 0470/52.85.63
E-mail : anne.vanherteryck@police.belgium.eu

Missions

Accueil, soutien, réorientation et formation des policiers

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h sur rendez-vous et rappelable par les policiers

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

Commentaires

- Pour chaque constatation de suicide, un procès-verbal est dressé et encodé par la police
- Le professionnel du SAPV n'a pas l'obligation de collaborer avec les policiers et de leurs divulguer les informations en sa possession
- La psychologue du SAPV a suivi la formation du Centre de prévention du suicide et d'accompagnement de l'ASBL « Un pass dans l'impasse »

9.3. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police "Basse Meuse" (SAPV3)

Coordonnées

Adresse : Rue du passage d'eau, 40 – 4681 Hermalle-sous-Argenteau
N° de téléphone : 04/374.89.16
N° de fax : 04/374.89.19
E-mail : zp.bassemeuse.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5281

Personne de contact

Nom : INADA Sophie
Fonction : Assistante aux vitimes
N° de téléphone : 04/374.89.16
E-mail : sophie.inada@police.belgium.eu

Nom : D'HEURE Mélissa
Fonction : Assistante aux victimes
N° de GSM : 04/374.89.09
E-mail : melissa.dheure@police.belgium.eu

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.4. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Beyne-Fléron-Soumagne (SAPV4)

Coordonnées

Adresse : Rue de Romsée, 20 – 4620 FLERON
N° de téléphone : 04/259.95.05
N° de fax : 04/355.08.48
E-mail : policebeynefleronsoumagne@gmail.com
Site Internet : www.policelocale.be/5280

Personne de contact

Nom : DE MARIA Valérie
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 04/259.95.05

Nom : DIRCKY Marie-Ange
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 04/259.95.06

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Beyne-Heusay, Fléron, Soumagne

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.5. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police du Condroz (SAPV5)

Coordonnées

Adresse : Rue Bois Rosine, 16 – 4577 MODAVE
N° de téléphone : 085/41.03.30
N° de fax : 085/41.03.48
Site Internet : www.policelocale.be/5296

Directeur / Responsable

Nom : PREVOT Philippe CDP
Fonction : Chef de zone

Personne de contact

Nom : PAQUAY Alain
Fonction : Assistant social
N° de téléphone : 085/41.03.41
N° de GSM : 085/41.03.39
E-mail : ZP.Condroz.SAV@police.belgium.eu

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.6. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Eifel (SAPV6)

Coordonnées

Adresse : Aachener Strasse, 123 – 4780 SAINT-VITH
N° de téléphone : 0473/89.07.40
E-mail : karin.kueches@eifelpolizei.be
Site Internet : www.policelocale.be/5291

Personne de contact

Nom : KUECHES Karin
Fonction : Assistante sociale
E-mail : karin.kueches@eifelpolizei.be

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Amblève, Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach, Saint-Vith

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.7. Service d'assistance policière aux victimes des Fagnes (SAPV7)

Coordonnées

Adresse : Avenue Reine Astrid, 234 - 4900 SPA
N° de téléphone : 087/79.33.60 – 087/79.33.65
Site Internet : www.policelocale.be/5287

Directeur / responsable

Nom : NOLLE Françoise
Fonction : Assistante sociale – chef de service
N° de téléphone : 087/79.33.62
E-mail : francoise.nolle@police.belgium.eu

Personne de contact

Nom : GABRIEL Stéphanie
Fonction : Assistante en psychologie
E-mail : stephanie.gabriel@police.belgium.eu

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Jalhay, Spa, Theux

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Garde 24h/24 et 7j/7 via rappel des policiers

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Policier
- Assistant social

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.8. Service d'assistance policière aux victimes de Flémalle (SAPV8)

Coordonnées

Adresse : Rue de l'Arbre Saint Michel, 1 – 4400 FLEMALLE
N° de téléphone : 04/234.88.83
E-mail : zp.fagnes.sav@policebelgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5282

Personne de contact

Nom : SERET Marie-Pierre
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 04/234.88.83

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Flémalle

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.9. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Herstal (SAPV9)

Coordonnées

Adresse : Rue Pépin de Herstal, 20 – 4040 HERSTAL
N° de téléphone : 04/256.52.52
E-mail : sapvherstal@gmail.com
Site Internet : www.policelocale.be/5279

Personne de contact

Nom : VAN DEN HOVE Patrick
Fonction : Assistant social

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Herstal

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.10. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Hesbaye (SAPV10)

Coordonnées

Adresse : Avenue Edmond Leburton, 3 – 4300 WAREMME
N° de téléphone : 019/33.92.06
E-mail : christellepreschia@hotmail.be
Site Internet : www.policelocale.be/5286

Personne de contact

Nom : PRESCHIA Christelle
Fonction : Criminologue
E-mail : christellepreschia@hotmail.be

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Berloz, Crisnée, Donceel, Faimes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Waremme

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Criminologue
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.11. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Hesbaye Ouest (SAPV11)

Coordonnées

Adresse : Rue Joseph Wauters, 68 – 4280 HANNUT
N° de téléphone : 019/65.95.00
E-mail : zp.hesbayeouest.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5293

Personne de contact

Nom : CHAMPAGNE Marielle
Fonction : Psychologue

Nom : HAUTECLAIR Donatienne
Fonction : Psychologue

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Braives, Burdinne, Hannut, Héron, Lincent, Wasseiges

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.12. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Huy (SAPV12)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Résistance, 6 – 4500 HUY
N° de téléphone : 085/27.09.00
N° de fax : 085/27.09.57
E-mail : police@huy.be
Site Internet : www.policelocale.be/5295

Personne de contact

Nom : ROMBRIX Christophe
Fonction : Chef de zone

Personne de contact

Nom : THYS Caroline
Fonction : Psychologue
E-mail : psapv.police@huy.be

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Huy

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.13. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Liège (SAPV13)

Coordonnées

Adresse : Rue Natalis, 60-64 - 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/340.84.81
N° de fax : 04/340.84.09
E-mail : sapv@policeliege.be
Site Internet : www.policeliege.be

Directeur / Responsable

.
Nom : ALEXANDRE Michael
Fonction : Dirigeant du SAPV LIEGE
N° de téléphone : 04/340.84.82

Personne de contact

Nom : BOUVY Vanessa
Fonction : Assistante sociale

Nom : DRAPIER Michèle
Fonction : Assistante sociale

Nom : GILLES Joëlle
Fonction : Educatrice spécialisée

Missions

Ce service s'adresse aux victimes et à leurs proches et propose :

- Un accueil, une écoute et un soutien
- Un accompagnement lors du dépôt de plainte
- Une orientation vers des services spécialisés
- Une information concernant les diverses procédures judiciaires et administratives
- Information et formation des policiers en matière d'assistance aux victimesZone d'action

Ville de Liège

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h et service de garde 24h/24

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Educateur
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.14. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police Meuse - Hesbaye (SAPV14)

Coordonnées

Adresse : Chaussée Freddy Terwagne, 59 - 4540 AMAY
N° de téléphone : 085/84.89.71 – 0495/904546
E-mail : zp.meusehesbaye.sav@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5294

Directeur / Responsable

Nom : PINKERS Aude

Fonction : Assistante sociale

N° de téléphone : 085/848971

N° de GSM : 0495/ 9045046
E - m a i l : aude.pinkers@police.belgium.eu

Missions

Accueil et première assistance aux victimes en situation de crise, reprise de contact avec les victimes, sensibilisation et formation des membres du corps de police dans leur mission d'assistance aux victimes.

Zone d'action

Amay, Engis, Saint-Georges-sur-meuse, Verlaine, Villers-le-Boullet, Wanze

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de

8h30 à 17h.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Mobile et/ou à domicile	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

9.15. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police Pays De Herve (SAPV15)

Coordonnées

Adresse : Avenue Dewandre, 49 – 4650 HERVE
N° de téléphone : 087/34.36.20
N° de fax : 087/34.36.29
E-mail : muriel.hermanns@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5288

Personne de contact

Nom : HERMANNS Muriel
Fonction : Assistante sociale - Criminologue
E-mail : muriel.hermanns@police.belgium.eu

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Aubel, Herve, Olne, Thimister-Clermont, Baelen, Limbourg, Plombières, Welkenraedt

Jours et heures d'ouverture

Sur rendez-vous et rappelable 24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.16. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de Police Secova (SAPV16)

Coordonnées

Adresse : Voie de l'Air Pur, 202-206 – 4052 CHAUDFONTAINE
N° de téléphone : 04/364.22.18
N° de fax : 04/364.22.45
E-mail : zone.5283.sav@police.be
Site Internet : www.policelocale.be/5283

Directeur / Responsable

Nom : KILLEN Anne
Fonction : Coordinatrice du service et Psychologue

Personne de contact

Nom : DEMEUTER S.
Fonction : Assistante sociale

Nom : JANS C.
Fonction : Assistante sociale

Nom : REMION S.
Fonction : Assistante sociale

Missions

- Sensibiliser les policiers à la prise en charge des victimes
- Assister les victimes
- Orienter les victimes vers les services spécialisés

Zone d'action

Chaudfontaine, Esneux, Trooz, Aywaille, Sprimont

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 17h et rappelable par les policiers 24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire **Mobile et/ou à domicile**	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public

9.17. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Seraing-Neupré (SAPV17)

Coordonnées

Adresse : Rue de la Justice, 60 – 4100 SERAING
N° de téléphone : 04/330.40.00
E-mail : veronique.libert@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5278

Personne de contact

Nom : LIBERT Véronique
Fonction : Psychologue
E-mail : veronique.libert@police.belgium.eu

Nom : PETRY Zoé
Fonction : Psychologue

Nom : CAMMARATA Maria
Fonction : Assistante sociale
N° de téléphone : 04/330.04.94

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Seraing, Neupré

Jours et heures d'ouverture

24h/24 et 7j/7

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.18. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de Police de Stavelot-Malmedy (SAPV18)

Coordonnées

Adresse : Rue Frédéric Lang, 1 – 4960 MALMEDY
N° de téléphone : 080/28.18.46 – 080/28.18.56
E-mail : christelle.tombeux@police.belgium.eu
Site Internet : www.stavelotmalmedy.be

Personne de contact

Nom : TOMBEUX Christelle
Fonction : Assistante sociale
E-mail : christelle.tombeux@police.belgium.eu

Missions

Apporter une aide spécialisée et un soutien

aux équipes de terrain.

Intervenir auprès des victimes, proches et/ou

témoin d'infractions pénales

Zone d'action

Zone de police Stavelot-Malmedy (Waimes, Malmedy, Stavelot, Trois Ponts, Lierneux et Stoumont)

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 13h à 17h

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale Policière	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.19. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Vesdre (SAPV19)

Coordonnées

Adresse : Cité Armand Déderich 41 – 4800 VERVIERS
N° de téléphone : 087/32.92.85
N° de téléphone : 087/32.93.27
E-mail : zp.vesdre@police.belgium.be
Site Internet : www.policevesdre.be

Directeur / Responsable

Nom : ROCKS Jean-Michel
Fonction : Commissaire de Police
N° de téléphone : 087/32.92.78
E-mail : jean-michel.rocks@police.belgium.be

Personne de contact

Nom : HABETS Nathalie
Fonction : Assistante sociale – Criminologue – Coordinatrice
E-mail : nathalie.habets@police.belgium.be

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Dison, Pepinster, Verviers

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Un service de garde est prévu mais activé uniquement par nos services.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Criminologue
- Policier

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

9.20. Service d'assistance policière aux victimes de la zone de police de Weser-Göhl (SAPV20)

Coordonnées

Adresse : Opferbeistand der lokalen Polizei Eupen – SAPV Eupen
N° de téléphone : 087/45.04.29
E-mail : pz.wesgo.opferbeistand@police.belgium.eu
Site Internet : www.policelocale.be/5292

Directeur / Responsable

Nom : ARETZ Nathalie
Fonction : Responsable – assistante policière aux victimes
N° de téléphone : 087.450.429

Personne de contact

Nom : Mignon Sylvianne

Fonction : assistante policière aux victimes

N° de téléphone : 087 450 42

Missions

- Accueil
- Ecoute
- Donner des informations
- Accompagnement des victimes durant la période de crise
- Aide pratique adaptée à chaque situation
- Soutien dans les démarches administratives
- Être un relais pour les familles notamment lors de tentatives de suicide
- Réorientation vers des services appropriés
- Être un appui au personnel policier (ex : lors de l'annonce d'un décès à la famille)
- Information et formation des policiers

Zone d'action

Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren

Jours et heures d'ouverture

8 :00-12 :00 / 13 :-17 :00

(du lundi au vendredi)

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant en psychologie
- Sociologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Limité	Intervention immédiate (service de garde 24h/24 – 7j/7)	Tout public
Mobile et/ou à domicile				

10. Service jeunesse (SJ)

10.1. Openado (SJ1)

Coordonnées

Liège (siège social) : Rue Monulphe, 4000 LIEGE (entrée en face du numéro 81)

N° de téléphone : 04/279.56.67

Permanences : Du mardi au vendredi de 9h à 17h E-mail : openado@provincedeliege.be

Herstal : Place Jean Jaurès, 1 -4040 HERSTAL

N° de téléphone : 0800/12.151

Uniquement sur rendez-vous

E-mail : openado.herstal@provincedeliege.be

Hannut : Rue Zénobe Gramme, 48 -4280 HANNUT

N° de téléphone : 019/63.05.78

Uniquement sur rendez-vous E-mail : openado.hannut@provincedeliege.be

Saint-Nicolas : Rue de l'Hôtel communal, 57 -4420 SAINT-NICOLAS

N° de téléphone : 0479/97.01.05

Permanences : Mercredi de 13h30 à 17h ou sur rendez-vous.

E-mail : openado.saint-nicolas@provincedeliege.be

· **Theux :** Place du Perron, 46 -4910 THEUX

N° de téléphone : 0471/34.97.91

Uniquement sur rendez-vous

E-mail : openado.theux@provincedeliege.be

Herve : Rue du Centre, 32 -4651 BATTICE (HERVE)

N° de téléphone : 0471/34.97.91

Uniquement sur rendez-vous E-mail : openado.herve@provincedeliege.be

Welkenraedt : Rue de l'Usine, 36 -4840 WELKENRAEDT

N° de téléphone : 0471/34.97.91

Uniquement sur rendez-vous E-mail : openado.welkenraedt@provincedeliege.be

Chaudfontaine : Rue Vallée, 44 -4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

N° de téléphone : 04/361.55.78

Permanences téléphoniques les lundis et jeudis de 13h30 à 17h

E-mail : openado.chaudfontaine@provincedeliege.be

Saint-Georges : Rue Reine Astrid, 70 -4470 SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

N° de téléphone : 0495/69.23.61

Permanences téléphoniques : Du lundi au vendredi de 9h à 16h E-mail : openado.saint-georges@provincedeliege.be

Ans : Rue Georges Truffaut, 35 -4432 ALLEUR

N° de téléphone : 0491/62.40.86

Permanence téléphonique : Les mardis et jeudis de 9h à 12h E-mail : openado.ans@provincedeliege.be

Visé : Rue de la Prihielle 6 – 4600 VISE

N° de téléphone : 0476/99.69.76

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h à 17h E-mail : openado.vise@provincedeliege.be

Ouffet : Rue du village, 10 -4590 OUFFET (dans les locaux du CPAS)

N° de téléphone : 0470/91.08.82

Uniquement sur rdv

E-mail : openado.ouffet@provincedeliege.be

Il est possible de fixer des rendez-vous en dehors des heures de permanences des antennes en contactant l'antenne de Liège au 04/279.56.6

Site internet : www.openado.be

Directeur / Responsable

Nom : DOUTREPONT Emilie
Fonction : Première attachée
N° de téléphone : 04/279.56.71
E-mail : emilie.doutrepont@provincedeliege.be

Missions

- Accueil des jeunes en difficulté et de leurs familiers
- Orientation, au besoin, vers un service plus spécifique
- Postvention : encadrement des équipes éducatives lors d'une tentative de suicide ou d'un suicide abouti

Jours et heures d'ouverture

Liège du mardi au vendredi de 9h à 17h.

Les autres antennes : variable (voir ci-dessus)

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Accueillant
- Assistant social
- Criminologue
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
	Psycho-social			

Ambulatoire	Psychologique Sociale	Limité : court terme	Intervention dépassant plus de 72h d'attente et/ou programmée	**0 à 25 ans et leurs parents**

11. Association d'usagers (AU)

11.1. Psytoyens (AU1)

Coordonnées

Adresse : Chaussée des prés, 42-44 – 4000 LIEGE
E-mail : info@psytoyens.be
Site Internet : www.psytoyens.be

Directeur / Responsable

Nom : BLAVIER Pascal
Fonction : Coordinateur administratif
N° de GSM : 0491/89.17.84

Missions

- Informer les usagers sur les aides disponibles et leurs droits par une écoute téléphonique, un journal, un site internet, des conférences, des débats thématiques.
- Soutenir le développement des associations et des comités d'usagers.
- Représenter les usagers de la santé mentale.

Tarifs /honoraires

Gratuit

Type d'intervenant

Coordinateur

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Téléphonique (écoute active)		Illimité	Dans les 72 heures	Tout public

12. Associations des familles (AF)

12.1. Similes (AF1)

Coordonnées

Adresse : Rue Lairesse,15 - 4020 LIEGE (siège social)
N° de téléphone : 04/344.45.45
E-mail : wallonie@similes.org
Site Internet : www.similes.org

Directeur / Responsable

Nom : COLLARD Fabienne
Fonction : Coordinatrice

Missions

Soutien et information :

- Des groupes de parole sont organisés.
- Un service de documentation (à Similes Bruxelles) est à disposition.
- Une permanence téléphonique est ouverte de 9h à 16h30 du lundi au vendredi et la possibilité d'un entretien individuel d'information au bureau sur rendez-vous.
- Le projet « Parle-moi de toi… » propose 4 ateliers (d'écriture, de peinture, de jeu théâtral et de musique), pour des enfants de 5 à 12 ans ayant un proche atteint d'un trouble psychique. En parallèle, un groupe de parole est proposé aux accompagnants des enfants inscrits à ces ateliers.
- Le projet « Défense sociale » concerne les familles ayant un proche interné en annexe psychiatrique suite à la réalisation d'un délit et dont une maladie mentale est avérée, reconnue au moment des faits. A partir d'une demande des travailleurs sociaux de l'annexe psychiatrique de la prison de Namur, un groupe de parole est organisé par l'ASBL Similes Wallonie au sein même de la prison. Ces groupes de parole sont différents des autres à Similes car le proche est présent. Les familles accompagnées de leurs proches peuvent ainsi poser librement des questions relatives à la maladie, le vécu, la prise du traitement, la réinsertion … et être confrontées aux expériences d'autres familles.

Formations à l'intention des familles :

- Le module de psycho -éducation Profamille est destiné aux personnes confrontées à la schizophrénie d'un proche. Le réseau est ouvert aux professionnels de la santé mentale et aux membres militants des associations de familles.
- Il existe également des modules pour les familles confrontées à la maladie mentale d'un proche mais ne rentrant pas dans les conditions d'admission du module de psycho -éducation Profamille (c'est-à-dire toute maladie autre que la schizophrénie). Le contenu de ces modules comprend une information de la maladie concernée et des techniques pour mieux faire face aux comportements engendrés par ces maladies.

Formations à l'intention des professionnels :

- Professionnels amenés à travailler avec des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale (ex : aides familiales, assistantes sociales, policiers,…).Informations sur les différents troubles psychiques rencontrés et diverses techniques (notamment d'écoute et de communication) pour faciliter les échanges avec les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- Professionnels du secteur de la santé mentale et partenariat avec les familles. Présentation de la nécessité de considérer la famille comme partenaire de soins en vue d'une prise en charge plus efficace et présentation d'outils pour réaliser cette collaboration sur le terrain.

Participation :

- Cet axe se situe à un niveau plus collectif de représentation des familles en partenariat avec des professionnels de terrain, des représentants d'institutions et des représentants politiques.
- Au fil des ans, des méthodes participatives ont été mises en place, notamment par l'animation des sections locales, la participation à la gestion de l'ASBL, la représentation à divers niveaux de pouvoir, dans le cadre des Projets Thérapeutiques et des Concertations Transversales au niveau Fédéral, dans des projets ponctuels financés par la FRB et au sein des projets 107 développés dans le cadre de la réforme en santé mentale de 2010.
- Si la réforme en santé mentale a été présentée officiellement en mai 2010, celle-ci nécessitera de nombreuses années pour voir aboutir tout ce qu'elle préconise appliqué sur le terrain. Similes Wallonie

participe à la construction et l'évolution de cette réforme à travers des missions spécifiques afin que les familles soient reconnues comme partenaire de soins.

Action auprès des pouvoirs politiques :

Un groupe de travail appelé Axe 4 se réunit toutes les 6 semaines pour discuter et échanger sur diverses thématiques et mesures qui concernent le quotidien des proches malades. Son but est de relayer auprès des différents pouvoirs politiques compétents les préoccupations des proches concernant les droits et le bien être des personnes atteintes de troubles psychiques

Jours et heures d'ouverture

Permanence téléphonique tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

Tarifs /honoraires

Gratuit

Types d'intervenant

- Assistant social
- Coordinateur
- Psychologue

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

13. Ligne d'écoute

13.1. Ligne d'écoute 107

Coordonnées

Adresse : Télé-Accueil Liège Boite Postale 50 - 4020 LIEGE
N° de téléphone : 04/342 77 78
E-mail : tele.accueil.liege@gmail.com
Site Internet : https://tele-accueil.be/liege/

Directeur / Responsable

Nom : Laetitia Fontaine
Fonction : Directrice

Missions

- La Fédération des Centres de Télé-Accueil soutient chacun des Centres dans la mise en pratique d'une offre d'écoute permettant à toute personne qui le souhaite de trouver « quelqu'un à qui parler », dans l'anonymat, la confidentialité et le respect.

Tarifs /honoraires

- Gratuit

Types d'intervenant

- Bénévole

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

13.2. Ligne d'écoute du centre de prévention du suicide

Coordonnées

Adresse : Rue Gachard, 88, 1050 Bruxelles
N° de téléphone : 0800/32.123
E-mail : cps@preventionsuicide.be
Site Internet : https://www.preventionsuicide.be/

Directeur / Responsable

Nom : Dominique NOTHOMB
Fonction : Directrice

Personne de contact

Nom : Isabelle KYNDT
Fonction : Secrétaire comptable
N° de téléphone : 0476/53.00.84 (9h à 12h et 13h30 à 16h30)

Missions

- Participer à une meilleure connaissance de la problématique suicidaire en offrant le service d'une bibliothèque spécialisée en suicidologie et en s'impliquant dans la recherche ;
- Partager l'expérience acquise avec toute personne ou tout groupe en quête de réflexion ou de moyen d'action dans le domaine de la problématique suicidaire ;
- Contribuer à la levée des tabous qui pèsent sur le suicide et par conséquent sur ceux qui présentent des idées et/ou des comportements suicidaires ;
- Proposer des formations et supervisions à tout professionnel questionné dans sa pratique ;
- Développer de nouveaux projets dans le domaine de la prévention du suicide.

Tarifs /honoraires

- Gratuit

Types d'intervenant

- Bénévole

Modalités de prise en charge d'une personne suicidaire ou suicidante

Mode	Type	Durée	Délais entre la demande et le début de la prise en charge	Public
Ambulatoire	Psycho-sociale	Illimité	Dans les 72 heures	Tout public
Téléphonique (écoute active)				

Lexique

Afin de clarifier les termes repris dans ce document, voici ce qui est entendu par les différents items utilisés.

Offre de prise en charge
Etat des lieux récapitulant les modalités de prise en charge des structures susceptibles de prendre en charge une personne âgée de 18 à 64 ans suicidaire ou suicidante qui ont pris part aux réunions de concertation.

Structures susceptibles de prendre en charge une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante : structures tant généralistes que spécifiques à la thématique du suicide. Une liste de ces structures a été élaborée et insérée dans le plan d'action du Centre de référence de prévention du suicide. Elle a ensuite été modifiée selon des recherches et demandes de participants de réunions de concertation provinciales organisées par le CRI-S. Cette liste est non exhaustive.

Personne suicidaire
Toute personne qui a des idées suicidaires.

Personne suicidante
Toute personne posant ou ayant posé un acte suicidaire.

Prise en charge
Réponse formulée à une demande et débouchant sur un suivi de la personne (âgée de 18 à 64 ans), une orientation ou un transfert vers un autre service/ professionnel.

Personne de contact
Personne désignée par le service comme celle à contacter en ce qui concerne l'orientation d'une personne (âgée de 18 à 64 ans) suicidaire ou suicidante.

Modalité de prise en charge
Eléments déterminés en réunion de concertation qui conditionnent l'orientation vers une structure ou une autre.

Mode de prise en charge
Les modes de prise en charge sont définis en fonction du lieu où est reçue la personne (âgée de 18 à 64 ans) :
- Ambulatoire : sur le lieu où le professionnel exerce son activité ;
- Mobile et/ou à domicile : à l'endroit où se situe la personne ;
- Résidentiel : dans une institution hospitalière.

Public
Précision concernant l'âge des personnes que le service peut prendre en charge.
- Tout public : toute personne quel que soit son âge ;
- Prise en charge spécifique : service disposant d'un agrément pour offrir une prise en charge à un groupe d'âge déterminé.

Type de prise en charge
- Psychologique, sociale, médecine générale, psychiatrique : prise en charge relative à la profession du prestataire qui l'exécute ;
- Psycho-sociale : effectuée par un professionnel qui accueille la personne, l'écoute et l'oriente vers un service ou un autre prestataire adapté ;
- Psychiatrie de liaison : prise en charge par un psychiatre de garde dont le rôle est de réaliser une évaluation psychiatrique de la personne ainsi qu'une proposition de traitement. Ce professionnel assure un suivi dans la continuité des soins hospitaliers ou ambulatoires ;
- Hospitalisation psychiatrique : institution disposant d'un service A ou T1 ou K1 :
  Service A, destiné aux adultes, et étant un service de soins actifs (observation et traitement, prise en charge des urgences de la région desservie, liaison fonctionnelles avec l'extra-hospitalier).
  Service T1 : destiné aux malades adultes, dont la mission est d'orienter ses activités vers la réadaptation sociale des patients.
- Hôpital de jour : accueil, au sein d'un hôpital psychiatrique, le temps de la journée, pour une période de quelques semaines ou quelques mois.